

Énoncé de principes pour l'évaluation du mérite scientifique*

NSF

Global
Research
Council

Sommet mondial sur l'évaluation du mérite

Préambule

Partout dans le monde, les organismes de financement de la recherche repèrent et financent les travaux de recherche scientifique qui créent de nouvelles connaissances et apportent des avantages à la société. Ces organismes, qui reçoivent des fonds du gouvernement, doivent rendre des comptes à la population au sujet des travaux de recherche qu'ils financent. Comme ils sont dépositaires de la confiance du public, ils doivent faire preuve d'excellence dans l'évaluation des travaux proposés et tenir compte des objectifs du programme. Une évaluation du mérite scientifique rigoureuse et transparente contribue à assurer l'attribution du financement public aux projets les plus méritoires qui feront progresser les connaissances scientifiques et qui aideront à relever les défis sociaux.

La croissance rapide, partout dans le monde, de la capacité en recherche et en enseignement offre des possibilités sans précédent de collaboration mondiale qui augmenteront les connaissances scientifiques et amélioreront la qualité de vie et le bien-être des citoyens. Pour favoriser la collaboration et profiter des avantages de la coopération internationale, les principes suivants ont été adoptés pour l'évaluation du mérite scientifique au Global Summit on Scientific Merit Review (sommet mondial sur l'évaluation du mérite scientifique) qui s'est tenu en mai 2012.

Principes

Évaluation par des experts

Collectivement, les examinateurs doivent avoir les connaissances et l'expertise pertinentes pour évaluer la proposition sous les deux angles suivants : le vaste contexte du ou des domaines de recherche auxquels elle contribue; et les objectifs et les méthodes spécifiques. Ils doivent être choisis en fonction de critères clairement définis.

Transparence

Les décisions doivent être basées sur des règles, des procédures et des critères d'évaluation clairement décrits et publiés *a priori*. Les candidats doivent recevoir des commentaires appropriés sur l'évaluation de leur proposition.

Impartialité

Les propositions doivent être évaluées équitablement en fonction de leur mérite. Les conflits d'intérêts doivent être déclarés et gérés selon un processus défini et publié.

Pertinence

Le processus d'évaluation doit correspondre à la nature de l'appel de propositions et au domaine de recherche visé. Il doit aussi être proportionnel à l'investissement et à la complexité des travaux.

Confidentialité

Les examinateurs et les organisations qui participent au processus d'évaluation doivent assurer la confidentialité de toutes les propositions, y compris les données et les documents connexes ainsi que la propriété intellectuelle.

Considérations liées à l'intégrité et à l'éthique

L'éthique et l'intégrité sont des composantes essentielles du processus d'évaluation.

* Les expressions « évaluation du mérite » et « évaluation par les pairs » ont la même signification dans le présent document.

Élaboration de l'énoncé de principes pour l'évaluation du mérite

Énoncé de principes pour l'évaluation du mérite scientifique*

Le Global Summit on Scientific Merit Review a été organisé par la National Science Foundation (NSF) des États-Unis et a eu lieu en mai 2012, à Arlington (Virginie, États-Unis). Des dirigeants d'organismes de financement de la science et du génie d'environ 50 pays ou régions (principalement ceux du G20 et de l'Organisation de coopération et de développement économiques [OCDE]) ont participé à la réunion.

Deux démarches distinctes ont mené à la création du sommet. En octobre 2010, la Fondation européenne de la science (FES) et les organisations d'EUROHORC (European Heads of Research Councils) ont organisé une table ronde pilote avec des dirigeants non européens. À cette réunion internationale, la FES et EUROHORC ont présenté une vision¹ pour l'amélioration de la coopération en recherche internationale. La NSF a été invitée à organiser la réunion subséquente des dirigeants européens d'organismes de recherche, axée sur l'évaluation par les pairs. Au début de 2011, parallèlement aux activités européennes, l'Office of Science and Technology Policy (OSTP) de la Maison Blanche a invité le directeur de la NSF à convoquer ses homologues d'autres pays à une réunion, afin de chercher des moyens d'accroître la collaboration internationale en recherche.

À l'été 2011, la NSF a formé un comité directeur international (CDI) qui était chargé d'obtenir des commentaires généraux sur un énoncé de principes pour l'évaluation du mérite, en vue de préparer la discussion qui se déroulerait au sommet de mai 2012. Les membres du CDI provenaient d'organismes de financement de la recherche de divers pays². Ils ont organisé des réunions régionales au Brésil (pour les Amériques), en Afrique du Sud (pour l'Afrique), en Inde (pour l'Asie et l'Australasie), en Arabie saoudite (pour l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient) et à Bruxelles (pour l'Europe), afin d'avoir l'opinion d'intervenants régionaux sur l'évaluation du mérite. Des représentants de pays qui ne sont pas membres du G20 ou de l'OCDE ont également participé aux réunions régionales.

En décembre 2011, le CDI s'est rencontré à Paris pour élaborer une seule série de principes à l'aide des résultats des réunions régionales, ce qui a donné l'Énoncé de principes pour l'évaluation du mérite scientifique. Ces principes sont largement fondés sur les politiques et les pratiques de tous les organismes de financement qui ont participé aux réunions régionales et font l'objet d'un vaste consensus mondial. Il est apparu évident, tout au long du processus, que les organismes du monde entier s'étaient consultés aux fins de l'élaboration d'une norme mondiale fondamentale pour l'évaluation du mérite. Voici des documents qui témoignent de cette consultation : l'*European Peer Review Guide*³ de la FES; la publication *Promoting Quality Research*⁴ de la National Research Foundation (NRF) de l'Afrique du Sud; et les ressources présentées sur le site Web de la NSF des États-Unis⁵.

L'Énoncé de principes pour l'évaluation du mérite scientifique a deux grands objectifs. Il vise d'abord à établir un accord mondial sur des principes fondamentaux généraux, afin de favoriser la coopération internationale entre les organismes de financement de la recherche scientifique⁶. Il vise également à proposer aux pays qui établissent de nouveaux organismes de financement des principes qui représentent un consensus mondial sur les principaux éléments requis pour assurer la rigueur et la transparence du processus d'évaluation.

1 http://www.eurohorcs.org/SiteCollectionDocuments/EUROHORCs_ESF_ERA_RoadMap.pdf

2 Afrique du Sud, Brésil, Canada, Chine, Égypte, États-Unis, Inde, Japon, Suède et Suisse.

3 http://www.esf.org/fileadmin/FlipBooks/Peer_Review/peer_review.html

4 Marais, H.C., Earle-Mallesson, N., Gathua, S., Grobbelaar, J. & Taylor, J., *Promoting quality research: An evaluation of the peer-review system as managed by the National Research Foundation*, Pretoria : NRF, 2010.

5 <http://www.nsf.gov/bfa/dias/policy/meritreview/>

6 Dans le présent document, la « recherche scientifique » englobe les sciences, les arts, les lettres et les sciences humaines.